

**PLŒMEUR**

## **Cyclo-randonneurs. 145 brevets de 200 km validés**

Publié le 02 avril 2019 à 11h05



Les cyclorandonneurs Morbihannais étaient les plus nombreux.

149 cyclos ont pris samedi le départ pour le brevet de 200 km, obligatoire pour se lancer sur le mythique brevet du « Paris-Brest-Paris ». Une trentaine de clubs étaient représentés dont ceux de Ploemeur (douze inscrits), CR Caudan (onze), de Pluvigner (huit), de Quéven (sept) et de Brandérion (six). Le premier groupe a pris le départ en direction d'Hennebont, puis Languidic et Locminé où un premier contrôle de passage était obligatoire. Ils ont poursuivi leur périple sous un soleil estival en direction de Plumélia, Guern, Guémené-sur-Scorff et ont entamé la route du retour à Rostrenen, en direction de Scaër puis Bannalec (troisième contrôle), Quimperlé, Pont-Scorff et Caudan où le premier groupe est arrivé à 14 h 35. Les retours se sont échelonnés individuellement ou plus fréquemment en groupes jusqu'à 21 h 10, soit 20 minutes avant la clôture de l'épreuve. Une mention particulière pour Sylvain Laudrin (président du club de Bignan) qui a parcouru les 200 km sur son vélo couché et aux onze féminines qui ont accompli leur brevet dans le délai prévu de 13 h 30. 145 brevets de 200 km ont été validés. Après homologation, les numéros de ces brevets seront disponibles sur le site internet du club dans une semaine environ. Rendez-vous à Caudan pour les prochains brevets de 300 km, le 20 avril, 400 km les 11 et 12 mai. La préinscription est conseillée, les parcours peuvent être téléchargés sur le site internet du club <http://cyclorandonneurs-caudanais.clubeo.com>.